Gries'Infos

www.gries.eu

N° 58 Juillet 2025

VIE COMMUNALE

VIE SCOLAIRE

VIE ASSOCIATIVE

Sommaire

3. Edito du Maire

3. Promouvoir le dialecte

4. Vie Communale

Finances communales
Travaux, urbanisme & voirie
Rappel des réglementations en vigueur
Délibérations du Conseil Municipal
Personnel communal

14. Mérite & distinctions

Miss Belle en Forme Alsace
« Quand le Crabe nous éveille »
Cloé DARMOISE, sacrée double championne de France de boxe
Thierry KERTZINGER, vice-champion du monde de para-karaté

16. Conseil Municipal des Enfants

18. Environnement & développement durable

21. Fêtes & cérémonies

23. Grands anniversaires

24. Enfance & petite enfance

Ecole maternelle
Ecole élémentaire
Périscolaire

30. Bibliothèque

33. Vie associative

41. Informations pratiques

43. Vie économique

Photo page de couverture

Dessins réalisés par les élèves de l'école maternelle

Début des travaux à « La Cour des Mots »

Sortie du périscolaire au « Vaisseau »

Finale des Play-offs PRO B : ASA - Le Portel

Edito du Maire

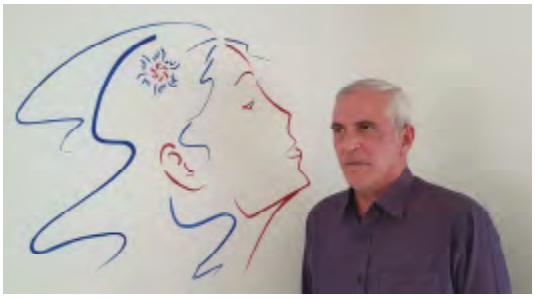

Chères Griesoises,

Cher Griesois,

C’est avec une grande satisfaction que je vous annonce le début tant attendu des travaux de notre nouvelle bibliothèque et de l'espace périscolaire de « la Cour des Mots ». Ce projet, qui nous tient tous à cœur, représentera un véritable atout pour notre commune, offrant un lieu d'apprentissages, de découvertes et de partages pour nos enfants et nos familles. Nous avons tous hâte de voir cet espace prendre forme et devenir une fierté pour notre village pour la rentrée de septembre 2026.

Alors que les vacances d'été approchent à grands pas, je vous encourage à profiter pleinement de cette période de repos et de loisirs. C’est un moment idéal pour se ressourcer, mais nous devons également veiller à préserver la quiétude de notre voisinage. Je vous demande donc d'être attentifs aux nuisances potentielles, comme le bruit excessif lors de nos agréables soirées d'été, afin que chacun puisse apprécier pleinement ces moments de convivialité.

Par ailleurs, je vous remercie de faire respecter par vos enfants le règlement de nos aires de jeux, sous peine de verbalisation en cas de nuisances répétées. Il est déplorable d’être obligé de déployer des systèmes de vidéoprotection sur des terrains de jeux afin d’assurer la tranquillité du voisinage et la sécurité des usagers.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été, riches en découvertes et en moments de partage. Prenez soin de vous, de vos proches et de notre belle commune de GRIES.

Geudi Ferie an alli !

Bien chaleureusement,

Eric HOFFSTETTER
Maire

Promouvoir le dialecte

D’Ferien sin endlich do! Mir gehne mit de Familj in de Schwarzwald. D’Kinder freie sich schun uff d’Schwimmbàd un d’Spill im Wàld. S’Watter isch warm un d’Sunn schint. Mir grille, laufe durich de Wàld un ase e Hufe Glace. S’isch à scheni Zìt fer zämme sin un sich z’erhole.

Les vacances sont enfin là ! Nous partons avec la famille en Forêt-Noire. Les enfants se réjouissent déjà de la piscine et des jeux en forêt. Il fait chaud et le soleil brille. Nous faisons des grillades, marchons dans la forêt et mangeons plein de glaces. C’est un beau moment pour être ensemble et se reposer.

Finances communales

Le Compte Administratif 2024

La commune est tenue de rendre compte, chaque année, des opérations budgétaires exécutées lors de l'exercice précédent. Les résultats sont la preuve d'une gestion saine qui se traduit par un budget d'exécution fidèle aux prévisions budgétaires.

Le compte administratif 2024 a été approuvé par le Conseil Municipal lors de la séance du 03 avril 2025.

Section de fonctionnement Dépenses Recettes **Excédent**	 2 075 406.05 € 2 439 484.67 € **364 078.62 €**	 dont un report de 30 000 € de 2023
Section d'investissement Dépenses Recettes **Excédent**	 1 089 051.05 € 1 381 839.62 € **292 788.57 €**	 Dont déficit report N-1 : 4 835.38 €
Excédent total	**656 867.19 €**	

La note de présentation détaillée du compte administratif peut être consultée sur le site **www.gries.eu**, rubrique Municipalité, procès-verbaux des conseils municipaux.

Principaux projets réalisés en investissement en 2024

- Acquisition du corps de ferme « La Cour des Mots »	138 800 €
- Restructuration du corps de ferme « La Cour de Mots » (études, maîtrise d'œuvre, …)	135 000 €
- Réfection d'un court de tennis extérieur	33 700 €
- Aménagement paysager au cimetière	22 000 €
- Achat de mobilier pour l'aire de jeux Place Guggenbühl	8 200 €
- Achat de matériels techniques divers	32 000 €

Le Budget Primitif 2025

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a voté le budget primitif lors de la séance du 03 avril 2025.

Il présente une situation équilibrée globale à **4 570 247.12 €** répartie comme suit :

- section de fonctionnement **2 256 550.00 €** (dépenses & recettes)
- section d'investissement **2 313 697.12 €** (dépenses & recettes)

Grâce aux nombreux efforts et économies réalisés en 2024, le budget primitif 2025 dégage encore des capacités d'investissement assez fortes. Elles sont principalement axées sur le projet de « la Cour des Mots ».

L'année 2025 s'inscrira également dans la continuité des économies d'énergie ainsi que dans l'ensemble des domaines de dépenses de fonctionnement.

Principaux projets d'investissement en 2025

(coûts prévisionnels inscrits au budget)

- Travaux de restructuration du corps de ferme « La Cour des Mots » : 1 351 782.12 €
- Remplacement de la chaudière de l'école maternelle : 70 000 €
- Achat de matériels et mobiliers scolaires pour les écoles : 18 300 €
- Achat d'un instrument de musique pour la Musique Municipale : 3 500 €
- Installation de nouvelles horloges dans les armoires d'éclairage public : 11 500 €
- Installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance : 4 100 €
  au niveau du carrefour entre la rue Principale, la Rue de Weitbruch et la Rue de Bischwiller, autour de la nouvelle place centrale du village, afin d'assurer la sécurité des habitants et des automobilistes.

Les taux des impôts 2025

Afin d'anticiper les dépenses de la collectivité pour les années à venir avec les nouveaux services qui seront proposés, le conseil municipal a décidé d'augmenter de 3 % les taux des différentes taxes.

Taux pour 2025

⇒ Taxe d'habitation (résidences secondaires)	19.43 %
⇒ Taxe Foncière sur les propriétés bâties	25.55 %
⇒ Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	49.26 %
⇒ Cotisation Foncière des Entreprises	20.69 %

La note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2025 avec le détail des dépenses et des recettes des deux sections peut être consultée sur le site internet

www.gries.eu,

sous la rubrique « Municipalité », « procès-verbaux des conseils municipaux ».

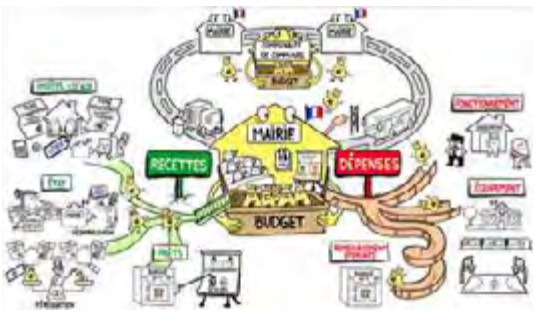

Travaux, urbanisme & voirie

« La Cour des Mots » : démarrage des travaux début juin

Après l'attribution des marchés par le Conseil Municipal en mars et en mai dernier, les travaux ont démarré début juin, pour une durée prévisionnelle d'un an. Les travaux se chiffrent à 3 654 299.95 € HT, pour un coût total du projet de 4 803 914 € HT (hors acquisition de la propriété). Celui-ci est subventionné à hauteur de 70 % par les différents partenaires institutionnels. La commune va souscrire un emprunt d'un montant de 1.4 M€ auprès d'un établissement financier pour assurer le solde du financement.

Faire un don pour aider la restauration du site

https://www.fondation-patrimoine.org/88441

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable

Patrimoine alsacien : rencontre avec le Président de la CEA

Le président de la Collectivité Européenne d'Alsace, Frédéric BIERRY, accompagné de nombreux conseillers et collaborateurs, s'est rendu à Gries le lundi 26 mai 2025 pour échanger avec le Maire et des porteurs de projets individuels de rénovation de maisons alsaciennes.

A cette occasion, deux visites ont été effectuées.

La première à la propriété de M. Marc ADAM au 8 rue de Weitbruch, propriétaire d'un bien datant du milieu du 18ème siècle, avec notamment un moulin à garance.

La seconde a concerné « la Cour des Mots ». Au cours de cette visite, le Maire et l'architecte ont présenté le projet de réhabilitation, subventionné, entre autre, par la CEA au titre du fonds d'attractivité et du plan patrimoine.

Le Maire, Eric HOFFSTETTER, en présence de
- Frédéric BIERRY, Président de la Collectivité Européenne d'Alsace,
- Christiane WOLFHUGEL, Conseillère Départementale

Pour les projets des particuliers, la CEA peut proposer des aides financières à travers le fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel. La commune de Gries a adhéré à ce dispositif et s'est engagée à abonder l'aide de la CEA pour les propriétaires réalisant des travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial.

Lotissement « Les Champs III » : démarrage des travaux fin mai 2025

Les travaux de voirie provisoire du nouveau lotissement rue des Champs ont démarré fin mai. Les travaux devraient être terminés à l'automne.

Le Crédit Mutuel Aménagement Foncier, opérateur, a prévu 37 lots individuels et l'implantation de 3 immeubles collectifs.

Crédit Mutuel
Aménagement Foncier
Amélie ROLET
Chargée d'affaires
amelie.rolet@cm-activites-immo.fr

Bilan des autorisations d'urbanisme 2024

En 2024, 173 dossiers ont été traités par les services municipaux :
42 certificats d'urbanisme, 79 déclarations préalables, 18 permis de construire, 2 permis d'aménager, 8 permis de démolir, 24 décisions négatives (refus ou annulation). Sur l'année 2024, la commune a recensé 20 nouveaux logements.

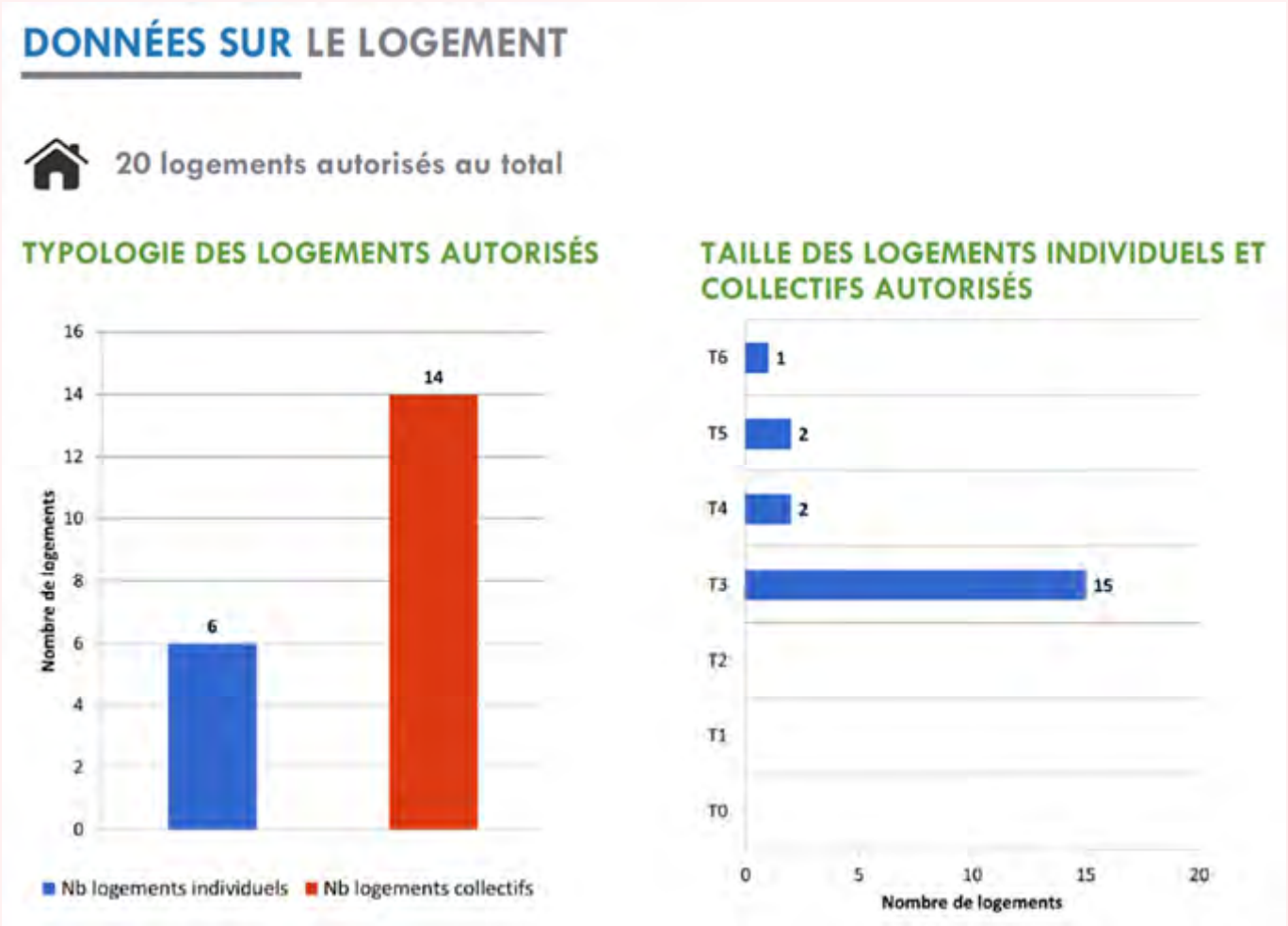

Bilan des interventions des policiers intercommunaux

En 2024, les policiers municipaux ont réalisé 293 activités à Gries :

- ➔ 113 points de contrôle de vitesse, transit poids lourds et contrôle de stationnement,
- ➔ 58 verbalisations (8 vitesses, 4 divagations d'animaux),
- ➔ 3 infractions poids lourds transit interdit et 43 stationnements hors case, trottoir, défaut disque en zone bleue,
- ➔ 28 constatations (mise en fourrière de véhicules, dépôts sauvages, médiations voisinage),
- ➔ 13 interventions à la demande de la mairie ou de la gendarmerie,
- ➔ environ 180 heures de surveillance anti-cambriolage, …

Rappel de la réglementation en matière de stationnement

Savoir reconnaitre la signalisation du stationnement interdit est indispensable pour éviter les infractions au stationnement et à la mise en fourrière de votre véhicule.

Voici un rappel de tous les types de panneau d'interdiction de stationner du Code de la route.

1. Les panneaux de stationnement interdit et leur signification

Panneau de signalisation de stationnement interdit

Le stationnement est interdit dans la rue, sur le trottoir ou l'accotement, à partir du panneau, du côté du panneau et jusqu'à la prochaine intersection.

Le marquage au sol matérialisant l'interdiction de stationner est composé de pointillés jaunes le long du trottoir ou de la chaussée.

Le stationnement y est interdit, mais l'arrêt autorisé.

Panneau stationnement et arrêt interdits

Le stationnement et l'arrêt sont interdits dans la rue, sur le trottoir ou l'accotement, à partir du panneau, du côté du panneau et jusqu'à la prochaine intersection.

L'arrêt et le stationnement interdits sont matérialisés au sol par une ligne jaune continue le long du trottoir ou de la chaussée.

2. Le stationnement interdit même en l'absence de panneau

Le Code de la route définit certaines zones où l'arrêt et le stationnement sont interdits, même en l'absence de panneaux d'interdiction :

- à proximité des intersections, virages, passages à niveau, bouches à incendie et sommets de côte,
- sur les ponts, dans les passages souterrains et tunnels,
- sur les trottoirs et passages piétons,
- devant les panneaux et feux de signalisation,
- dans les voies réservées à la circulation ou au stationnement d'autres usagers : voies et arrêts de bus, de taxis et véhicules prioritaires, voies vertes, bandes et pistes cyclables, …
- entre le bord de la chaussée et une ligne blanche continue si les autres usagers sont obligés de la franchir pour dépasser,
- si le véhicule gêne l'accès ou le dégagement d'un autre véhicule (derrière des véhicules stationnés en bataille ou épi),
- sur les bandes d'arrêt d'urgence sauf cas de nécessité absolue (panne ou urgence médicale).

Le stationnement est interdit… mais l'arrêt est toléré :
- devant les entrées privées,
- en double file,
- sur les emplacements prévus pour la recharge des véhicules électriques,
- sur les places de livraison, sauf indication contraire à l'aide d'un panonceau précisant les horaires,
- dans les zones de rencontre en dehors des emplacements prévus,
- à l'intérieur des aires piétonnes.

Dans tous les cas, stationner plus de 7 jours consécutifs au même endroit constitue un stationnement abusif.

3. Les sanctions encourues

Les infractions au stationnement interdit sont classifiées en 3 niveaux :
- le stationnement gênant ou très gênant,
- le stationnement abusif,
- le stationnement dangereux.

En fonction de la caractérisation de l'infraction par les forces de l'ordre, vous risquez des contraventions de classe 2 ou de classe 4 allant de 35 € à 135 € d'amende et une mise en fourrière du véhicule.

Et dans les cas les plus graves, le stationnement dangereux est également puni d'un retrait de 3 points sur le permis de conduire.

Radars pédagogiques

La commune dispose de deux radars pédagogiques, l'un situé à hauteur du 21 rue Principale, et l'autre à hauteur du 112 rue Principale.

Ils enregistrent les vitesses des automobilistes et le nombre de passages sur cette route départementale. Même si la vitesse moyenne est inférieure à 50 km/h, il est constaté des passages à plus de 80 km/h, essentiellement la nuit.

Des rapports sont effectués et transmis aux services de police intercommunale et de gendarmerie, qui effectuent fréquemment des contrôles de vitesse.

Année	Nb de passages par année	Nb de passages par jour	Vitesse moyenne
2020	543 011	1 488	49,41
2021	603 479	1 653	48,04
2022	612 347	1 678	47,25
2023	608 412	1 667	47,10
2024	610 238	1 672	47,35
2025	116 083	1 658	47,13

La circulation en trottinette électrique

En agglomération

- Circulation sur les pistes cyclables à **vitesse maximale de 25 km/h**
- **Etre âgé d'au moins 14 ans**
- Etre vêtu d'un équipement rétroréfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée.
- Port du casque vivement conseillé.
- Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux de position (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux (sauf si vos pneus en sont équipés).
- Vous devez souscrire une assurance responsabilité civile (pour garantir les dommages causés à autrui : blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule, …).
- En l'absence de pistes cyclables, possibilité de circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h et sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.
- Interdiction de circuler sur les trottoirs, sauf autorisation du maire. Si tel est le cas, circulation à une allure modérée (6 km/h) et sans gêne pour les piétons.
- Stationnement sur les trottoirs autorisé à condition de ne pas gêner les piétons et sauf interdiction municipale.
- Circulation autorisée sur les voiries privées (chemin d'une propriété privée, allée d'une résidence privée).
- Si vous circulez en dehors des zones autorisées, vous risquez une amende de 135 €.
- Interdiction de transporter plusieurs personnes en même temps au risque d'une amende de 135 €.

En dehors d'une agglomération

La circulation est autorisée sur les pistes cyclables ou sur les voies vertes et sur les voiries privées (chemin d'une propriété privée, allée d'une résidence privée, …).

L'autorité en charge de la police de la circulation peut autoriser la circulation des trottinettes électriques sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 80 km/h. Dans ce cas, vous devrez porter un casque, vous vêtir d'un équipement rétroréfléchissant et rouler avec les feux de positions allumés.

Rappel des réglementations en vigueur

Elles encadrent les droits individuels au nom de l'intérêt général et du bien-être commun. Les accepter, c'est respecter l'autre, se sentir concerné par la vie publique et participer ainsi à une meilleure qualité de vie pour tous.

Chacun d'entre nous se doit d'être responsable dans ses relations avec ses voisins et son environnement.

L'entretien de la voie publique

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs, les rigoles devant leur propriété.
Les mauvaises herbes doivent aussi être enlevées ainsi que les haies et arbustes qui dépassent sur la voie publique.

Les troubles du voisinage

Sur le territoire de la commune, tous les bruits particulièrement gênants causés sans nécessité et susceptibles de porter atteinte à la santé ou à la tranquillité du voisinage, sont interdits, de jour comme de nuit.

Nous insistons tout particulièrement sur les nuisances sonores occasionnées par l'utilisation des piscines. (cf. articles du Code de la Santé publique consultable sur le site de la commune).

Rappel de l'arrêté municipal 09 décembre 1999 relatif à la lutte contre les bruits

- *Chantiers de travaux publics ou privés*

Les travaux bruyants liés à des chantiers publics ou privés sont interdits les dimanches et jours fériés et de 20 h à 7 h les jours ouvrables.

- *Activités professionnelles*

Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, des outils ou appareils susceptibles d'occasionner une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 h et 7 h et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

- *Propriétés privées*

Les travaux de bricolage ou de jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, de leur répétition ou de leur intensité tels motoculteurs, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ... ne peuvent être effectués que du lundi au vendredi inclus de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h, et sont interdits les dimanches et jours fériés.

La salubrité publique

Les propriétaires et gardiens d'animaux sont tenus de débarrasser de suite les déjections par tout moyen approprié.
Sachets « Toutounet » disponibles à la mairie, à l'Espace « La Forêt », rue des Roses, Place de la Liberté et Place Guggenbuhl.

Chiens en laisse

Afin de préserver la tranquillité et la sécurité des usagers, de protéger les espaces cultivés et la flore, les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur l'ensemble du ban communal, y compris en forêt (arrêté municipal n° 68/2015).

Occupation du domaine public

Il est interdit à toute personne de faire du feu, d'allumer un barbecue, de consommer de l'alcool ou toute substance interdite par la loi sur l'ensemble du domaine public de jour comme de nuit.

La circulation et le stationnement des véhicules à moteur et des motocycles sont interdits de façon permanente sur la place publique (autour de la mairie), dans la cour des écoles maternelle et élémentaire.

Incinération des végétaux

Les feux de jardins et le brûlage à l'air libre de déchets sont formellement interdits toute l'année.

Obligation de mettre son nom sur la boîte aux lettres

En tant que locataire ou propriétaire d'une habitation, la loi vous oblige de posséder une boîte aux lettres normalisée.

Il vous appartient également d'y mentionner au moins le nom des occupants.

Si seul le nom est obligatoire, l'ajout du prénom et du numéro de votre habitation renforce l'identification et permet de mener à bien la distribution du courrier et des colis.

Ces informations permettront également une intervention plus rapide des services de secours.

Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a, entre autres, délibéré sur les sujets suivants :

23 janvier 2025

Urbanisme
Transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme et carte communale » et prise de la compétence supplémentaire « Politique du Logement et du Cadre de Vie », à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn

Nouveau Lotissement « les Champs III »
Dénomination des noms de rues : rue des Hérons, rue des Pinsons et rue des Grives

Fourniture de gaz
Approbation d'un contrat pour les bâtiments communaux pour l'année 2028

Police intercommunale
Equipement en taser des agents en vue d'une sécurité accrue dans l'exercice de leurs fonctions

Local Jeunes
Signature de la convention tripartite de mise à disposition du local

20 mars 2025

« La Cour des Mots »
Attribution des marchés de travaux aux entreprises

Fourniture de gaz
Approbation d'un contrat pour les bâtiments communaux pour l'année 2026

Association Sportive et Culturelle (ASC)
Modification des statuts

03 avril 2025

Affaires financières
Approbation du compte administratif 2024, vote du budget primitif 2025, vote des taux de fiscalité directe locale 2025, attribution de subventions aux associations, attribution d'une subvention dans le cadre du fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel

Sport
Acte de candidature au label 2025 « Ville Active et Sportive »

21 mai 2025

« La Cour des Mots »
Attribution des derniers marchés de travaux aux entreprises

Affaires financières
Demandes de subvention à l'ES et à la Région pour un diagnostic thermique à l'Espace « La Forêt », tarifs 2025 du Messti, instauration de redevances d'occupation du domaine public

Urbanisme - Aménagement
Signature d'une convention avec la SAFER pour les biens vacants et sans maître

Retrouvez toutes les délibérations sur le site internet www.gries.eu

Personnel communal

Recrutement de saisonniers

Pour renforcer les services techniques durant la saison estivale, six jeunes ont été recrutés.

Polyvalents, ils exécutent diverses tâches en extérieur (entretien des espaces verts et des espaces publics, travaux divers et variés, …). Ils contribuent ainsi à l'embellissement du village.

Du 07 juillet 2025 au 1er août 2025 :
Gaël GUILLAUME, Guillian HAMMER et Lenny MERCIER

Du 04 au 29 août 2025 :
Salomé FAULLUMEL-HUSS, Alexis FURST et Manon WIEDEMANN

Mérite & distinctions

Miss Belle en Forme en Alsace

Lucyle, originaire de Gries, a été élue 2ème dauphine de Miss Belle en Forme Alsace lors de l'élection qui s'est tenue le 03 mai 2025.

Cette distinction vient récompenser non seulement sa prestance et son charisme, mais aussi son engagement à représenter une beauté authentique, inclusive et bienveillante. Le concours Miss Belle en Forme met en lumière des femmes aux parcours variés, prônant l'acceptation de soi, la confiance et la diversité des corps.

Lucyle tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui l'ont soutenue tout au long de cette belle aventure. Elle est fière de porter haut les couleurs de sa région, et de Gries en particulier, et espère inspirer d'autres femmes à croire en elles et à suivre leurs rêves.

Félicitations à Lucyle pour cette belle place sur le podium !

« Quand le crabe nous éveille »

Dans son livre autoédité, Muriel SCHNEIDER KERN, originaire de Gries, passionnée de sport et de vie, partage son combat contre le cancer du sein.

Avec une plume authentique et sensible, elle raconte son parcours, passant par des doutes, des peurs mais aussi des moments d'espoir. Elle évoque également sa rencontre avec Emmanuel, un homme solaire qui l'accompagne dans cette épreuve et lui redonne goût à l'amour et à la vie. Elle nous entraîne dans ses réflexions sur la féminité, la résilience et la force de l'esprit face à l'adversité.

Bien plus qu'un témoignage sur le cancer, ce livre est un vibrant hommage à la vie, une ode à l'amour et la persévérance. Un récit inspirant qui touche au cœur et donne envie de croire en la beauté de la vie malgré tout.

Cloé DARMOISE, sacrée double championne de France de boxe

Arrivée il y a six ans dans le monde de la boxe en regardant son père s'entraîner, Cloé DARMOISE, 19 ans, habitante de Gries, s'est rapidement fait un nom dans le monde des assauts en pieds poings.

Ce qui, au départ, n'était qu'un loisir est devenu très vite une passion dévorante dans laquelle Cloé s'épanouit depuis.

« Lorsqu'elle est arrivée chez nous au club, j'ai tout de suite détecté des capacités et une motivation hors du commun », précise Hassan AZZAOUI, son entraîneur.

En peu de temps, Cloé est devenue vice-championne du Grand Est en kick light, puis l'année suivante, championne du Grand Est en low kick et K1 style en moins de 65 kg, avant de décrocher deux fois le Graal au niveau national en février et mars 2025. C'est en Ile-de-France qu'elle a remporté ses combats, marquant ainsi le début d'une carrière prometteuse.

« Je souhaite passer en semi-pro puis professionnelle afin de vivre pleinement de ce sport que j'aime. Après un stage en Thaïlande très instructif, je m'entraîne dorénavant six jours sur sept entre Haguenau et Saverne afin de parvenir à mes objectifs », indique la double championne de France, dont le grand-père était déjà, à l'époque, boxeur professionnel.

Bravo à elle !

Thierry KERTZINGER, vice-champion du monde de para-karaté

La délégation alsacienne de para-karaté a brillé lors de l'Open international inclusif qui s'est déroulé au mois de mai à Lund en Suède.

Cette compétition ouverte aux athlètes atteints de déficiences motrices et intellectuelles s'apparente à un championnat du monde.

Pour chaque catégorie individuelle, il y avait deux épreuves : le kumite (combat entre adversaires) et le kata (démonstration notée de sa technique).

Thierry KERTZINGER a terminé 2ème en kumite et en kata dans sa catégorie. Précédemment, il a déjà décroché une médaille d'or en Kata lors de la coupe du monde de karaté.

« Le karaté m'a permis de me renforcer musculairement et moralement », témoigne Thierry KERTZINGER.

« Le karaté m'a permis de dépasser mon handicap. Si je n'avais pas eu ce sport dans ma vie, je serais un légume aujourd'hui. Le karaté m'a sauvé du fauteuil roulant. »

Un grand bravo à lui !

Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal à l'œuvre

1. Participation à la cérémonie des vœux au mois de janvier

2. Participation à la Cérémonie de Commémoration du 08 mai 2025

3. « A l'école, j'y vais autrement »

Fin juin, deux semaines pour aller à l'école à vélo, à pied, à roller, … Un défi lancé dans chaque classe de la maternelle au CM2 avec une récompense à la clé offerte par la commune.

4. Spectacle « Sous terre » par la Compagnie Matiloun

offert par la Collectivité Européenne d'Alsace avec les CME de Hoerdt et Weyersheim.

5. Journée à Paris

Au mois de juin, visite de la Cathédrale « Notre Dame » et du Sénat sur invitation du Sénateur Claude KERN, Maire Honoraire de Gries.

Marche Solidaire « Pour Nora » : un bel élan de solidarité à Gries

Depuis le mois de janvier, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se sont mobilisés pour organiser une marche solidaire.

Cette première édition était destinée à venir en aide à l'association « Nora, notre fée-nomène, maladie de PKAN ».

C'est le dimanche 18 mai 2025, sous un ciel bleu et un soleil radieux, que quelques 230 personnes ont marché pour Nora, une petite fille de 9 ans atteinte d'une maladie neuro-dégénérative rare pour laquelle il n'existe pas de traitement à ce jour.

Un circuit de 5,3 km, proposé par Maxandre, un jeune élu, a permis aux marcheurs de découvrir et/ou d'apprécier la forêt de Gries, teintée d'une très belle palette de verts.

Les participants ont pu se ravitailler à mi-parcours et une collation avec vente de gâteaux (offerts par les parents des petits élus et autres bénévoles) était proposée en fin de parcours. Nora, ses parents, le grand frère Théo et la petite sœur Eden, présents à l'arrivée, ont échangé avec les marcheurs.

Un grand merci à Carine, à tous les bénévoles, à la Commune de Gries, au club « Pleine Forme » de Gries, sans qui, ce bel élan de solidarité et de partage initié par les enfants n'aurait été possible.

Si vous souhaitez soutenir l'association :
pkan.nora@gmail.com

Le 27 mai 2025, le Conseil Municipal des Enfants a remis un chèque de 2 000 € à la famille.

Environnement & Développement durable

Un nettoyage de printemps hors du commun

« L'Osterputz » est une tradition ancestrale en Alsace : un besoin naturel pour certains, un caractère religieux pour d'autres. Jadis, les femmes dépoussiéraient l'intérieur de leurs maisons pour accueillir le printemps. Les communes se servent de cet événement pour sensibiliser les habitants à la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

A Gries, le samedi 22 mars 2025, ce ne sont pas moins de 180 personnes (élus, personnel communal, habitants de Gries, membres des associations, chasseurs, militaires du 54ème Régiment de Transmissions) qui ont participé à cette action citoyenne et écologique, sous un beau ciel printanier.

Equipés de gants, de sacs poubelle et de gilets réfléchissants, les participants répartis en petits groupes ont traqué, le long des routes, dans la forêt, mégots, cannettes, papiers gras, plastiques divers, pneus. Ils ont même trouvé une cuvette de toilettes. Un militaire a également repéré un obus. Le service de déminage, alerté par le maire Eric HOFFSTETTER, a récupéré ce « déchet » plus qu'insolite et qui aurait pu être très dangereux. Il est rappelé qu'il est indispensable de signaler à la mairie ou à la gendarmerie la découverte d'anciennes munitions et de ne surtout pas y toucher.

Après l'effort est venu le réconfort. Un repas servi par les conseillers municipaux a ravi les nombreux participants.

Fleurissement

Le fleurissement et l'embellissement du cadre de vie tiennent une place très importante dans l'aménagement de notre commune. Malgré les contraintes climatiques et les étés de plus en plus caniculaires avec des restrictions d'arrosage, la commune œuvre au quotidien pour maintenir un cadre de vie de qualité à tous les habitants.

La commune organise chaque année un concours communal des maisons fleuries ; il comprend 5 catégories :

- Maison individuelle avec jardin visible de la rue,
- Maison individuelle seule (avec possibilités limitées de fleurissement sans jardin visible de la rue),
- Balcons ou terrasses,
- Restaurants et commerces
- Aménagements paysagers.

Le jury sillonnera les rues des villages pour sélectionner les plus belles réalisations le

mardi 29 juillet 2025 de 9h à 12h.

Les lauréats seront mis à l'honneur lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu à l'automne. Une invitation leur parviendra en temps voulu.

Le frelon asiatique

Protégeons notre biodiversité, agissons contre le frelon asiatique : une espèce classée exotique envahissante par l'Union européenne. Un nuisible qui prolifère depuis 2023 en Alsace.

Le reconnaitre

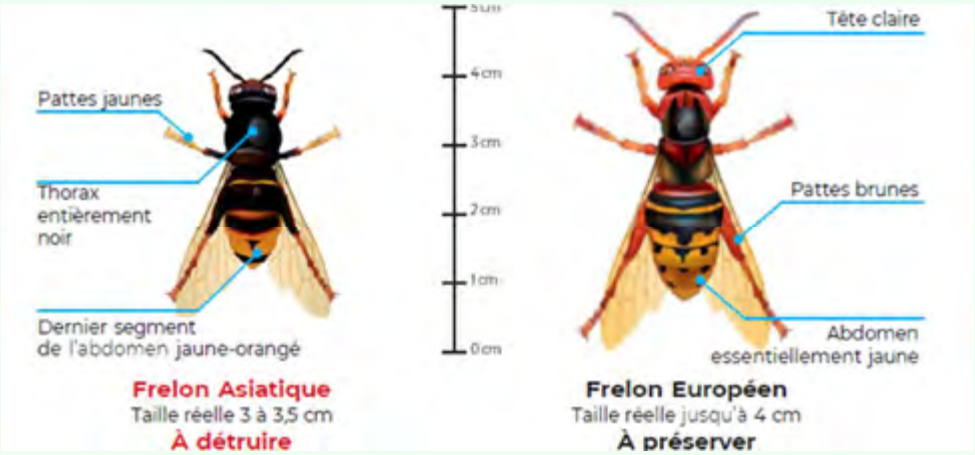

Son cycle de vie

De mi-mars à mi-mai

Présence et émergence des fondatrices

Vérifier leur présence sur les fleurs, notamment les camélias, mais aussi dans les vergers en floraison.

De mi-avril à mi-juillet

Découverte de nids primaires

Vérifier leur présence une fois toutes les deux semaines : soupentes des toitures, haut des fenêtres, nichoirs d'oiseaux, gouttières, granges, abri de jardin, garages, dépendances, parasols, ...

De mi-août à mi-novembre

Découverte de nids secondaires

Dans le quart supérieur des arbres (entre 10 et 30 m), lors de balades, jogging, promenade avec le chien, ...

Le signaler

Vous l'avez vu ? Signalez-le !

Signalez un nid ou une observation d'individu sur www.lefrelon.com ou à l'adresse courrier suivante : referantfa67@gmail.com

FRELON ASIATIQUE=DANGER

Il ne faut pas intervenir soi-même ou s'approcher à moins de 10 m d'un nid secondaire.
La destruction doit être réalisée par un professionnel.
Soyez prudent lors de vos travaux de jardins (taille de haies ou tontes) !

Horaires d'ouverture des déchèteries

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				14h - 18h	14h - 18h
mardi	9h - 12h	14h - 18h			14h - 18h
mercredi			9h - 12h	14h - 17h	9h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	9h - 12h	14h - 19h			14h - 19h
samedi	8h - 12h	13h - 18h	8h - 12h	13h - 18h	9h - 17h

Horaires d'hiver du 1er novembre au 31 mars					
	GEUDERTHEIM		GRIES		WEYERSHEIM
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
lundi				13h - 17h	13h - 17h
mardi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
mercredi			10h - 12h	14h - 17h	10h - 17h
jeudi				14h - 17h	14h - 17h
vendredi	10h - 12h	13h - 17h			13h - 17h
samedi	9h - 12h	13h - 17h	9h - 12h	13h - 17h	10h - 17h

Collecte des ordures ménagères

En raison de la Fête Nationale, la collecte des ordures résiduelles (poubelle bleue) du secteur 2 du lundi 14 juillet 2025 est reportée **au mardi 15 juillet 2025.**

La collecte sélective (poubelle jaune) du secteur 1 et 2 se fera le **mercredi 16 juillet 2025.**

La collecte débutant tôt le matin, il est recommandé de sortir les bacs la veille.

Cérémonie du 08 mai 2025

Elle s'est déroulée aux Monument aux Morts, en présence du Conseil Municipal des Enfants, de la Musique Municipale, du Corps des Sapeurs-Pompiers, du Capitaine WILHELM, accompagné d'un piquet d'honneur en armes et de cadres de la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54ème Régiment de Transmissions, et des villageois.

Plusieurs personnes ont été décorées à cette occasion :

- ☞ **Médaille d'or de la défense nationale** à l'Adjudant Sonia
- ☞ **Nomination au grade de**
  - Caporal-Chef de Sapeurs-Pompiers volontaires de Fabrice HERDY et de Roberto PEREZ PEREZ
  - Sapeur 1ère classe de Maxime LINDER
- ☞ **Diplôme d'équipier de Sapeur-Pompier volontaire**
  - pour les activités « incendie » et « opérations diverses » à Maxime LINDER
  - pour l'activité « secours routiers » à Auréliane MARTEAU
- ☞ **Diplôme de Chef d'agrès d'un engin** comportant une équipe pour les activités « protection des biens, des personnes et de l'environnement » à Cédric WEBER
- ☞ **Attestation de formation** « Equipier Prompt Secours » à Mattéo ROTH
- ☞ **Attestation de formation** « dispositif de sensibilisation aux gestes qui sauvent » à Roberto PEREZ PEREZ

Fête Nationale

La célébration de la Fête Nationale aura lieu le

dimanche 13 juillet 2025 à 20h30

Au programme

Cérémonie au monument aux Morts *(à l'Espace « La Forêt » en cas de mauvais temps)*

Remise de décorations et de récompenses

Distribution de lampions aux enfants

Défilé avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du 54ème Régiment de Transmissions

Soirée dansante organisée par le Football-Club à la Salle des Fêtes

Spectacle pyrotechnique *(sous réserve de l'autorisation préfectorale)*

Buvette et restauration sur place - Animations pour enfants

Journée « Inter-Associations »

Sous l'égide de l'Association Sportive et Culturelle, cet évènement a pour objectif de faire découvrir les différentes associations sportives et culturelles locales (démonstrations, initiations et séances d'essai ouvertes à tous), le

samedi 30 août 2025 à partir de 14h

à l'Espace « La Forêt ».

Entrée libre - Animations gratuites - Buvette sur place

Le Messti

Cette année, en raison de la Toussaint, célébrée le samedi 1er novembre 2025, la traditionnelle fête foraine « Messti » se tiendra du

samedi 08 novembre 2025 au dimanche 16 novembre 2025

aux horaires habituels.

Fête de Noël des Aînés

La fête de Noël, dédiée aux personnes âgées de 75 ans et plus, se déroulera le

dimanche 07 décembre 2025

à partir de 11h30, à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ».

Un courrier d'invitation sera adressé aux personnes concernées. Si toutefois, vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

Animations de Noël

L'allumage de la **1ère bougie de l'Avent** aura lieu, Place de la Mairie, le
dimanche 30 novembre 2025 à 18h30.

La bibliothèque municipale propose un spectacle de Noël
« Et s'il était une fois » le
samedi 13 décembre 2025 à 15h
à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ». Ce spectacle est une invitation à la création d'histoires, à partir des dessins d'enfants de 3 à 12 ans.

Ce même jour, **16h à 22h**, aura lieu la **10ème édition de la magie de Noël** et son traditionnel marché artisanal dans la salle des associations de l'Espace « La Forêt ».

Le **concert de Noël** de la Musique Municipale de Gries aura lieu le
dimanche 21 décembre 2025 à 17h
à l'église protestante de Gries.

Grands anniversaires

Pour leur anniversaire, les élus ont eu le plaisir de présenter les meilleurs vœux de la municipalité à :

80ème anniversaire

Suzanne HULSKEN née KNAPP
née le 23 janvier 1945
Suzanne KNAPP née FUHRMANN
née le 23 janvier 1945
François KLIEBER
né le 25 janvier 1945
Renée PIERRON née GAUDIN
née le 09 février 1945
Jeannine BIEBER née MESSNER
née le 18 mars 1945
Frédéric RUBACH
né le 10 avril 1945
Pierre KASTENDEUCH
né le 14 avril 1945
Gérard HECHT
né le 02 mai 1945 - † le 20 mai 2025
Christine MOCHEL née ANDRES
née le 03 mai 1945
Hubert SIMLER
né le 27 mai 1945

85ème anniversaire

Gilbert WINSTEL
né le 13 janvier 1940
Andrée NIEDERPRUM née SCHUMACHER
née le 28 février 1940
Marguerite HUNSINGER née HAMMER
née le 23 avril 1940
Claude SCHMITT
né le 24 avril 1940

Noces d'Or (50 ans)

Christiane et Claude LANDMANN
mariés le 16 mai 1975
Josiane et Michel WASSILIEN
mariés le 23 mai 1975
Doris et Marcel WURTZ
mariés le 30 mai 1975

90ème anniversaire

Marcel LEMMEL
né le 26 janvier 1935

Alice DURRSCHNABEL née WERNERT
née le 27 janvier 1935

Jacqueline WERNERT née WEHRLE
née le 06 février 1935

95ème anniversaire

Irma JUND née VOGT
née le 11 mars 1930
Marguerite JESPERE née LUX
née le 28 mai 1930

Noces de diamant (60 ans)

Alice et Fernand HERRMANN
mariés le 05 février 1965
Michel et Christine MOCHEL
mariés le 07 mai 1965
Jeannine et René UMECKER
mariés le 28 mai 1965

Jean-Paul et Christiane WOLFF
mariés le 05 juin 1965
Denise et Michel SCHUH
mariés le 25 juin 1965
Marie-Claire et Raymond DIETSCH
mariés le 02 juillet 1965

Enfance & Petite enfance

Ecole maternelle

Ouverture d'une 4ème classe à la rentrée 2025/2026

A la rentrée prochaine, les effectifs de l'école maternelle vont passer de 70 à 105 élèves, ce qui entraine l'ouverture d'une 4ème classe. Il y aura donc 2 classes bilingues et 2 classes monolingues.

Pour tenir compte de cette évolution, la commune va transformer cet été la salle actuelle de motricité en une salle de classe, et va installer début juillet un algéco à ossature 100 % bois éco-certifié PEFC (*respect des pratiques de gestion forestière durable et de chaîne de contrôle du bois*) dans la cour de l'école. Il servira de salle de motricité et de sieste pour les enfants.

Réalisé par la société BOAA basée à Châtenois, ce module, loué par la commune le temps nécessaire des travaux de « La Cour des Mots », a été choisi pour s'intégrer au mieux dans l'environnement scolaire.

La commune a également acheté du mobilier pour la nouvelle salle de classe à hauteur de 4 500 € (lits, tables et chaises, étagères, tableau blanc, tapis de regroupement, …).

1. Découverte de la langue et de la culture alsacienne

Au cours de dix séances, Manon ZINCK-DAMBACH est intervenue au sein des classes des moyens et grands pour leur proposer des activités ludiques et diversifiées en alsacien.

Pour clore le projet, les élèves ont présenté un spectacle à leurs camarades de petite section lors de la dernière séance.

2

2. Bibliothèque

Stéphanie se rend dans les classes, chargée de nombreux livres afin de familiariser les enfants avec la lecture. Selon un thème qu'elle choisit, elle leur présente des albums ou des documentaires et leur propose des petits jeux.
Les élèves sont invités à manipuler les livres, à s'y plonger. C'est un moment toujours très attendu et apprécié des enfants.

3

3. Carnaval

Les enfants se sont déguisés pour l'occasion et se sont réunis en salle de jeux pour danser. Ils ont dégusté un beignet offert par l'association « Les Graines de Mômes ».

4

4. Parcours de débrouillardise

Les élèves ont évolué par équipes au sein d'un parcours de débrouillardise. Six ateliers attendaient les petits groupes dans les couloirs et dans les salles de classes : les enfants ont exercé leur équilibre, ont effectué des roulades, rampé sous un tunnel et sauté de différentes manières. Ils ont aussi grimpé sur une structure, en passant par une échelle de corde et un pont suspendu. Une belle matinée qui s'est terminée par une collation offerte par l'école.

5

5. Mini-olympiades

Cette année, il a été possible d'effectuer les épreuves en extérieur. Les enfants se sont mesurés sur six épreuves sportives : la course de vitesse, la course de haies, le saut en longueur et le saut en hauteur, le lancer loin et le lancer précis sur une cible. Bravo à tous les champions !

6

6. Sécurité et prévention routière

Animées par M. BERTEVAS de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, les interventions ont permis aux enfants de comprendre l'importance de bien s'asseoir en voiture et de bien mettre sa ceinture de sécurité. Les comportements à adopter en tant que piéton et en tant que cycliste sur le chemin de l'école ou aux abords des routes ont aussi été abordés.
Par la suite, les enfants ont mis ces conseils en pratique et ont circulé dans la cour de récréation à vélo ou à pied en prenant soin de bien respecter la signalisation routière.

7

7. Eveil musical et fête de l'école

Toutes les classes ont bénéficié de séances d'éveil musical.
Jimmy SUPLON, musicien intervenant de l'école de musique intercommunale, a proposé aux élèves diverses activités musicales : présentation d'instruments, découverte de leurs talents de chanteurs, exploration musicale avec des pots de yaourts ou du papier, … Les élèves ont présenté le fruit de leur travail lors de la fête de l'école.

Ecole élémentaire

1

1. Visite de la Maison rurale de l'Outre Forêt

Toutes les classes se sont rendues à la Maison Rurale de l'Outre Forêt à Kutzenhausen, ancien corps de ferme rénové.

Les élèves ont découvert les modes de vie et les traditions populaires alsaciennes de nos aïeux. Ils ont visité les lieux d'habitation, le jardin, l'écurie, la grange et une salle de classe de l'époque reconstituée. Les élèves se sont glissés dans la peau d'écoliers d'autrefois et ont pu s'essayer à l'écriture à la plume. Lors de l'atelier cuisine, chaque enfant a confectionné son Mannele et est reparti avec. Une découverte de jeux d'antan et jeux sensoriels était également proposée. Une belle journée dans le passé qui a permis de (re)découvrir nos traditions.

2

2. Carnaval : Un après-midi inoubliable qui a mis des étoiles dans les yeux de tous !

L'école a célébré son traditionnel carnaval dans la joie et la bonne humeur, le temps d'un après-midi festif et coloré. Dès le retour de la pause déjeuner, la cour de l'école a pris des allures de bal masqué : sorciers, fées, animaux, héros de dessins animés et licornes gonflables ont envahi les classes. Les élèves, ravis de montrer leurs déguisements, ont participé au traditionnel défilé.

Des beignets ont été offerts par l'association « Les Graines de Mômes » pour clôturer l'événement en douceur.

3

3. Climat, énergie et consommation

Ce projet, auquel ont participé les élèves de CM1-CM2 bilingue, a été mené par Audrey LEGLAND, animatrice à la maison de la nature et financé par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn. Les enfants ont pu s'interroger sur leur consommation d'énergie au quotidien, mener de petites expériences et réfléchir à l'impact de leurs choix de consommation sur le climat. Les matinées passées avec Audrey ont été accueillies avec beaucoup d'enthousiasme !

4

4. « Voyageur et Citoyen »

Les élèves de CM1 et de CM2 ont suivi une demi-journée de formation menée par Jean-Luc POUSSIN, agent de la SNCF. Il a sensibilisé les enfants aux dangers aux abords des trains et des gares et aux bons comportements à adopter dans les trains.

5

5. Témoignage

Raymonde MATHIS, a rendu visite à la classe de CM1-CM2 bilingue.

Née à Ribeauvillé, elle est l'arrière-grand-mère d'un des élèves. Elle a raconté les années de guerre, l'école à l'heure allemande, les bombardements et les tristes conséquences de l'incorporation de force dans l'armée allemande. Les enfants avaient une multitude de questions. Mme MATHIS leur a répondu avec patience et bienveillance.

6. Ecole et cinéma

Les élèves ont participé au dispositif « école et cinéma » ou « maternelle au cinéma ». Les séances consistent à visionner trois films au cours de l'année scolaire. Adaptées à l'âge des enfants, les œuvres cinématographiques abordent des thèmes de société différents, permettent d'initier les enfants à cet art, et d'aborder des discussions en classe pour enrichir la culture commune des élèves.

7. Mini-olympiades

Les élèves de grande section monolingue ont participé aux mini -olympiades organisées par l'école maternelle. Lors de cette matinée, chaude et ensoleillée, les élèves ont réalisé de belles performances sportives en se mesurant les uns aux autres dans plusieurs ateliers (course de vitesse, course de haies, lancer sur une cible, lancer loin, sauter haut et sauter loin). Les enfants se sont beaucoup amusés et étaient ravis !

8. Tournoi de basket

Les classes de CE1-CE2 monolingue et bilingue ont participé à une rencontre sportive de basket organisée par des membres de l'ASA à l'Espace « La Forêt ». Les enfants ont pris plaisir à jouer mais également à supporter leurs camarades. La matinée sportive s'est clôturée par un pique-nique en extérieur avant le retour à l'école.

9. Remise de gilets de sécurité

En présence de Patrick SIMON, Adjoint au Maire, et des policiers intercommunaux Mathieu BOFF et Gérard BERTEVAS.

10. Interventions musicales

Toutes les classes ont eu le plaisir de profiter des interventions du nouveau professeur de musique, Jimmy SUPLON :

- préparation des chants pour une prestation lors de la Magie de Noël,
- découverte d'instruments atypiques,
- initation au Beatbox,
- production d'environnements sonores,
- chants en canon, ...

Des moments agréables et enrichissants.

Les indiens sont à l'Ouest : l'école en immersion musicale dans le Far West

Dernièrement, la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt » a vibré au son d'une comédie musicale présentée par les élèves de CM1-CM2 monolingue.

Les indiens sont à l'Ouest, composée par Juliette, est une comédie musicale écrite autour d'un jeune garçon des années 70 rêvant de réaliser un film de western qui dépasse les clichés habituels du genre. À travers sa caméra, il choisit de raconter l'histoire de deux sœurs Cheyennes résistant à l'invasion des colons blancs au 19eme siècle, offrant ainsi une perspective sensible et nuancée sur une époque complexe.

Cette pièce est l'aboutissement d'une pédagogie de projet portée par l'enseignante, Emilie CORRIVAUD, depuis la rentrée 2024.

La salle de classe, décorée aux couleurs du far west, a imprégné les élèves de cet univers pendant toute l'année scolaire.

L'enseignante a bénéficié d'une formation de 3 jours, proposée par Cadence et le Créa, afin de connaître l'œuvre et de découvrir les différentes façons de l'aborder avec les enfants.
Les élèves ont réalisé un véritable travail d'artiste : chant, danse, théâtre, le tout en gérant l'espace de la scène et leurs accessoires.

Le public est passé par plusieurs émotions : le rire quand Charlotte, alias Kewanee, refuse de jouer dans le film en apprenant que son nom de squaw signifie "poule de prairie". L'interrogation au moment où les natifs américains se demandent si leur mode de vie est vraiment le bon. La tension quand les deux camps s'affrontent dans une scène de bataille. La tristesse lors du chant "l'homme blanc" évoquant, dans un jeu d'écho entre chœur d'enfants et chœur d'adultes, le ressenti des autochtones face aux colons.

Une maman a déclaré à la fin de spectacle : « la salle, la scène, le petit comité et le silence respecté... Nous avons passé 50 minutes à regarder nos enfants nous présenter le fruit de leur travail. Ce genre de projet repousse leur limite et leur apprend tellement ».

Ce projet a rassemblé bien plus que les élèves : un intervenant musique, Jimmy SUPLON, a travaillé en profondeur avec la classe pour créer un environnement sonore évoquant les natifs américains. Un chœur d'adultes, les Patch Voices, est venu prêter sa voix pour accompagner les enfants, créant une belle harmonie intergénérationnelle. Côté technique, Alain CHRISTOPHE a permis au spectacle de bénéficier d'une qualité audio digne d'une vraie scène.

Enfin, un partenariat avec Alsa Muse, le collège Alice Mosnier de Fortschwihr et le lycée Blaise Pascal de Colmar a permis aux enfants de jouer avec des costumes et des accessoires très travaillés, ajoutant une touche d'authenticité et de magie à l'ensemble.

Périscolaire : rétrospective sur les diverses activités

1

1. Soirée fluo

Maquillage, jeux, peinture sur vitres, danse.

2. Une Journée au Vaisseau

Sortie très attendue par les enfants ! Un espace scientifique, ludique et interactif qui a permis d'explorer certains univers à travers expériences, manipulations et jeux.

3. « La parole aux enfants »

Top Music est venu interviewer les enfants qui ont été très impressionnés.

2

3

4

4. « La montagne, ça vous gagne »

Thème retenu pour les vacances d'hiver : fabrication d'un igloo, création d'un paysage enneigé, peinture d'aurores boréales, … mais aussi dégustation de fondue au chocolat et de raclette.

5

5. Mardi gras

Déguisements, défilé et danses, et tout cela au grand air pour profiter des prémices du printemps.

6. Visite de la Fabrique du Bretzel

Découverte de l'histoire du bretzel, de sa fabrication, dégustation de bretzel, chocolat fondu, saucisson et fromage… Déjeuner au restaurant.

6

7

7. Découverte des 5 sens

Expériences, bricolages, ballade sensorielle, jeux dans la forêt, laser et mini golf dans le noir, … Une belle semaine d'activités, de partages et de rires.

Bibliothèque

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

Coins audios pour petits et grands

En début d'année, la bibliothèque s'est équipée de deux installations audios.

☑ **Pour les petites oreilles :** une conteuse Toniebox, avec plus de 10 recueils d'histoires, est désormais en libre accès au rayon jeunesse.

☑ **Et pour les grandes oreilles :** une chaîne et deux casques, à proximité des périodiques et du coin café, permettent de profiter d'un moment d'écoute et de détente avec la collection de CD de la bibliothèque.

Petit lifting pour le rayon Jeunesse

Ces récentes installations ont nécessité quelques aménagements, donnant l'occasion de repenser l'organisation des rayons, dont particulièrement l'espace Jeunesse : tri des collections, retrait des ouvrages obsolètes ou trop abîmés, réagencement des collections, mise en place d'une nouvelle signalétique…

☑ Ces changements permettent aux usagers de se repérer plus facilement dans les rayons, et aux petits lecteurs d'aller plus intuitivement vers des choix de livres adaptés à leurs envies et leur soif de découverte !

Un petit vent de nouveautés à la bibliothèque !

L'équipe de la bibliothèque se rend régulièrement dans les librairies locales pour s'approvisionner en nouveautés : romans, livres « santé / bien-être », magazines, BD… sans oublier les jeunes lecteurs avec des nouveaux titres de mangas, BD et romans !

☑ Une session d'achats de romans a été réalisée au mois de juin… de belles lectures en perspective, pour des moments « farniente » sous le soleil d'été !

Ça bouge à la bibliothèque !

La Bibliothèque est un lieu de rencontres et de découvertes autour du livre, de la lecture… mais pas que ! Animations, spectacles, jeux de société… de nombreux rendez-vous culturels, réguliers et occasionnels, sont proposés à nos lecteurs. Retour en images sur quelques temps forts de ces derniers mois.

1

2

3

4

5

1. Spectacle de contes « Popopopom' »

Plus de 80 spectateurs étaient au rendez-vous, mercredi 02 avril 2025 à l'Espace « La Forêt », pour découvrir les contes, comptines et musiques portés par l'artiste **Eva Hahn (Cie Du Coq à l'Âne)**. Evénement organisé par la Bibliothèque d'Alsace et la Bibliothèque municipale de Gries, à l'occasion du festival « L'Alsace se (ra)conte ».

2. Lecture de contes

Mercredi 26 mars 2025, dans le cadre du festival « L'Alsace se (ra)conte », une séance de lecture de contes était proposée aux jeunes lecteurs.
L'occasion de (re)découvrir des classiques, lus de façon traditionnelle ou carrément décalée par l'équipe de la bibliothèque.

3. Spectacle « Jérusalem dans la peau »

Jeudi 17 avril 2025, près de 40 personnes étaient présentes à la maison commune pour écouter le récit de la conteuse **Claire Bastier**, empreint de son expérience de journaliste à Jérusalem où elle vécut de 2014 à 2020.

4. Ateliers « Mini-English »

Beau succès pour les séances « Mini-English ». C'est avec pédagogie et une bonne dose de « fun », que **Christelle Traband**, formatrice en langues, embarque son jeune public vers une découverte de l'anglais.

5. Animations « Jeux de société »

Proposées chaque 1er samedi (après-midi) et 3ème vendredi du mois (soirée), ces animations sont organisées par Michel Quenault, ludothécaire bénévole. Elles sont accessibles à tous, petits et grands, même hors abonnés de la bibliothèque.

6. Animations « Jeux de Mots »

Pendant toute l'année scolaire 2024-2025, l'équipe de bénévoles a organisé, chaque 1er mercredi du mois, des ateliers ludiques pour les jeunes lecteurs autour des mots et de la lecture.
Prochain rendez-vous à la rentrée, pour une version revisitée de cette animation.

6

La bibliothèque se met à l'heure d'été !

Aux mois de juillet et août, la Bibliothèque adapte ses horaires d'ouvertures.

Rendez-vous tous les :
- mercredis après-midi de 15h et 18h
- samedis matin de 10h à 12h.

Du 1er au 15 août 2025, la bibliothèque sera fermée pour réaliser le recollement annuel.

Les sessions « Jeux » sont maintenues pendant l'été.

☑ L'inscription à la Bibliothèque est gratuite. Vous pouvez y emprunter jusqu'à 15 ouvrages, pour une durée de 4 semaines renouvelable... Soyez nombreux à venir faire le plein de lectures pendant l'été !

La bibliothèque est sur les réseaux !

Animations, nouveautés, coups de cœur, … suivez l'actualité de la Bibliothèque sur la page Facebook et le site internet :

@BibliothequeMunicipaleGries

www.bibliotheque-gries.fr

Des nouvelles des bénévoles

Choix de livres, accueil et conseil auprès des lecteurs, participation aux animations, couverture et réparation d'ouvrages... les missions d'un bénévole sont aussi multiples qu'indispensables au bon fonctionnement de la bibliothèque !

Depuis le mois d'avril, une 15ème recrue a rejoint l'équipe de bénévoles.

Bienvenue à Julie FURST, jeune griesoise de 21 ans, qui contribuera notamment aux missions d'accueil et conseil au public, aux animations et à la communication.

Vous avez « l'esprit jeu » ?

L'équipe de la Bibliothèque recherche un bénévole pour venir en renfort sur les missions de la ludothèque.

☑ Accueillir, conseiller, transmettre les règles et accompagner dans le jeu… telles sont les missions qui pourront être menées en soutien de Michel QUENAULT, ludothécaire bénévole à la bibliothèque.

☑ Vous êtes intéressés ? Nous vous invitons à prendre contact avec la bibliothécaire responsable, qui pourra vous expliquer en détail les besoins et possibilités.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - 62, rue Principale 67240 GRIES
03.88.72.36.72 - bibliotheque@gries.fr

Vie associative

Association « Les Graines de Mômes »

Ensemble pour nos enfants depuis plus de 10 ans !

Depuis plus d'une décennie, l'association "Les Graines de Mômes" s'engage à promouvoir le lien social, dynamiser la vie des enfants de notre village et récolter des fonds pour les écoles élémentaire et maternelle de Gries.

Nos réalisations : Au cours des deux dernières années, nous avons fièrement distribué plus de **3 000 €** à l'école maternelle et plus de **6 000 €** à l'école élémentaire, répartis proportionnellement au nombre d'élèves. Ces fonds ont permis de financer du matériel pédagogique, des spectacles et des sorties scolaires, enrichissant ainsi l'expérience éducative de nos enfants.

Nos actions : Chaque année, nous offrons des mäneles, clémentines et beignets aux enfants, et organisons divers événements tels que : une boum carnavalesque, deux bourses aux vêtements et jouets, la prise en charge de la restauration lors des kermesses.

Ces initiatives ne seraient pas possibles sans le soutien et la participation active des parents et des membres de notre communauté.

Actuellement notre association est en danger par manque de bénévoles ! Votre engagement est donc essentiel pour continuer à offrir ces opportunités aux enfants de notre village. Votre participation, qu'elle soit ponctuelle ou régulière, est précieuse et nous permettra de continuer nos actions.

Rejoignez "Les Graines de Mômes" en envoyant un mail à lesgrainesdemomes@gmail.com et contribuez à faire de notre village un lieu où chaque enfant peut s'épanouir pleinement.

Association HOPe

L'association HOPe organise une journée de manifestation solidaire, avec le concours d'autres associations (Solhimal, Alsace Centre-Afrique, la Calebasse de Torro, offrir l'Espoir, Ardah) et la Boutique du Monde, le

dimanche 21 septembre 2025 de 10h à 20h

à l'Espace « La Forêt » à Gries.

Artisanat, animations, buvette et restauration. Entrée gratuite - Cordiale invitation à tous.

Paroisse Protestante de Gries-Kurtzenhouse

Journée de liesse au village en ce 08 mai 2025 avec la 13ème édition des Puces de Gries, organisées par la Paroisse Protestante. Soleil radieux, visiteurs en nombre pour une joyeuse ambiance festive.

Un très grand MERCI à tous les exposants du village et d'ailleurs, aux fidèles visiteurs, à tous les sympathiques bénévoles, à la Commune de Gries et à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, sans qui rien ne serait possible.

Vivement l'édition 2026 !

Paroisse Catholique de Gries

Un voyage spirituel et musical : Concert de la Chorale Melody Gospel de Haguenau

Ce concert a fait vibrer les cœurs et a transporté le public avec des chants gospels classiques et africains rythmés.

Accompagnée par son Chef de chœur Fanuel Apetcho, la chorale a présenté un programme musical avec des chants porteurs de messages d'espoir et de paix. Le gospel est une célébration de la Vie, de l'espoir et de la solidarité. Le public a pu se laisser emporter par les harmonies et l'énergie collective d'une chorale de bénévoles qui œuvrent en commun pour soutenir un projet humanitaire au TOGO, nommé « Arbre de Vie ». Il est porté par Joy Gospel, groupement des 5 chorales dirigées par Fanuel Apetcho, afin de construire un centre socio-culturel dans la province d'Agome Yoh au Togo. Amateur de musique ou simplement à la recherche d'une soirée aux mélodies venues d'ailleurs, le public venu pousser la porte de l'église de Gries a pu profiter d'un concert plein d'émotions.

Fête paroissiale

dimanche 14 septembre 2025

à l'Espace « La Forêt »

Renseignements et inscriptions auprès du Père André ou de Jérôme KIENTZ

Amicale pour le Don du Sang Bénévole du Bachgraben Gries, Kurtzenhouse et Weitbruch

Constance du nombre des dons lors des collectes. Un grand merci à tous les donneurs qui, pour la plupart, sont d'une fidélité sans faille. Mais les réserves de sang sont faibles et les besoins sont quotidiens : il faut 10 000 dons par jour au niveau national pour faire face à la pénurie. Le don de sang est vital : un accident de la route, une hémorragie lors d'une opération ou un cancer, cela peut arriver à tout le monde.

Lieu	Date	Nombre de donneurs
Gries	30/12/2024	65
Weitbruch	24/02/2025	56
Gries	28/04/2025	64 (dont 10 nouveaux)

Venez nous rejoindre et faire le geste qui sauve !
Votre sang a le pouvoir de soigner.
Ensemble sauvons des vies !

Prochaines collectes

Lundi 29 septembre 2025 à Weitbruch
Lundi 22 décembre 2025 à Gries
Les collectes ont lieu de 17h à 20h
Collation offerte par l'Amicale après le don

Pour donner son sang, il faut :

Avoir 18 ans et peser plus de 50 kg.
Se présenter avec la carte d'identité.
Compléter un questionnaire préalable au don avant l'entretien médical.

Renseignements et questionnaire sur : https://dondesang.efs.sante.fr
Contact : Géraldine FURST - ✆ 06 33 14 43 04

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gries-Kurtzenhouse

Regroupement des sections de Weitbruch et de Gries-Kurtzenhouse

Les sections de sapeurs-pompiers de Weitbruch et de Gries-Kurtzenhouse se regroupent au 1er juillet 2025. En effet, avec seulement 6 sapeurs-pompiers, la section de Weitbruch ne pouvait plus répondre efficacement aux demandes d'intervention, ce qui aurait entraîné à courte échéance sa disparition.

La solution optimale proposée par le SIS 67 et approuvée par les élus et les personnels des 2 sections, est de travailler ensemble pour arriver à un nombre conséquent de 26 sapeurs-pompiers. Cet effectif permettra de répondre plus efficacement, et dans de meilleures conditions, aux besoins de la population. Les sapeurs-pompiers de Weitbruch rejoindront donc la caserne de Gries qui dispose de locaux plus adaptés.

Vous aurez l'occasion de retrouver nos sapeurs-pompiers lors de la fête nationale, le 13 juillet au soir aux cérémonies de Gries et de Weitbruch et le 14 à la cérémonie de Kurtzenhouse.

Une partie des personnels de cette nouvelle section regroupée

Adjudant-Chef Laurent LINDER
Chef de la section de Gries-Kurtzenhouse
linderlaurent@hotmail.com

Sergent-chef Yannick OTTMANN
Chef de la section de Weitbruch

Musique Municipale de Gries

Marche musicale gourmande

Dimanche 15 juin 2025, la Musique Municipale a organisé sa première Marche Musicale Gourmande le long d'un parcours de 10 km à travers la forêt de Gries.

Malgré une météo capricieuse avec des épisodes de pluie ponctuels, l'événement a été une réussite pour les marcheurs et pour les bénévoles de la MMG.

Les participants ont pu découvrir ou redécouvrir la forêt à travers 5 arrêts gourmands (apéritif, entrée, repas à la ferme Vogt, fromage et dessert) sur fond musical avec la participation de Claude Lorentz à la cornemuse et des formations suivantes sur la journée : l'ensemble de guitares et l'orchestre des jeunes de l'école de musique intercommunale, Herrli Sax, Alta Musica, la batterie fanfare de Seltz, les Druesemer Schpetz Buewe, la Batucada du théâtre de la chimère, les D'lochtige wirscher ainsi qu'un DJ pour finir la soirée autour d'une tarte flambée.

Merci au Club de Lutte pour la gestion du stand tarte flambée en soirée. La MMG tient à remercier, sincèrement, les différents ensembles musicaux sur le parcours ainsi que tous les bénévoles (musiciens et non-musiciens). Merci à la ferme Vogt pour la mise à disposition du hall pour le repas, à tous les annonceurs pour leur générosité et à la mairie de Gries pour son accompagnement.

Cette première « grande » marche de 10 km est une belle réussite associative.

Société des Arboriculteurs de Gries & Environs

Le premier cours de taille de l'année a eu lieu le 25 janvier 2025 dans le verger de **Pierre JUND**, rue des Champs à GRIES. Ce verger regorge d'une variété impressionnante de fruitiers de toutes tailles et de tous âges et fait l'objet d'un cours de taille pour la 3ème année consécutive.

Le cours est assuré par Charles GASS, Président de l'Association et Moniteur, assisté par Claude JUNG et Daniel KIEFER, tous deux moniteurs-arboricoles. Il apprend aux personnes présentes que la période de froid vif est favorable à une bonne fructification. En effet, les arbres ont besoin de cette période de « latence » pour être prêts à repartir au printemps dans de bonnes conditions.

Pierre JUND, à 87 ans, est un « pilier » de l'Association qu'il a rejointe très jeune. Il en a assuré la vice-Présidence dès les années 70. Pierre a participé activement à la construction de l'atelier-dépôt inauguré en 1987 (qui se situe, heureux hasard, en face de son domicile). Major de sa promotion, il a obtenu brillamment son diplôme de Moniteur Arboricole en 1974. La médaille d'or lui a été attribuée en 1984 et celle du Grand Or en 2005. Il est toujours membre actif du Comité et assiste à toutes les réunions. L'arboriculture est une de ses passions en plus du football et du jeu d'échecs. Ses avis de « vieux sage » sont toujours appréciés par ses collègues.

Le second cours de taille à Gries s'est tenu le 08 mars 2025 dans les jardins du Presbytère Protestant après une courte incursion dans un verger privé situé à proximité pour une taille de formation sur de jeunes sujets. Les arbres du Presbytère, repris en main voilà 3 ans, ont bien réagi suite aux interventions parfois « musclées » des deux premières années. Ils semblent maintenant prêts à donner le meilleur d'eux-mêmes. Trois autres cours de taille ont été assurés dans des villages voisins.

Société des Arboriculteurs de Gries et environs

Contact : Charles GASS
Président
moniteur arboricole
03 88 72 34 59

Agenda

Cours de taille d'été avec reconnaissance d'insectes et maladies
(gratuits et ouverts à tous)
vendredi 25 juillet 2025 à 17h
au verger-école rue des Tulipes

Pour rappel,
l'exposition fruitière n'aura pas lieu cette année.

Groupe Folklorique d'Schwalmle de Gries-Kurtzenhouse

Les mini-hirondelles prennent leur envol !

En septembre 2024, le groupe folklorique des enfants a repris du service sous la houlette des monitrices Sabrina et Sarah, avec pas moins de 9 nouvelles recrues prêtes à découvrir les joies des danses alsaciennes !

En décembre, après quelques mois d'apprentissage et de répétitions, les enfants ont fièrement enfilé leur costume traditionnel pour leur toute première représentation en public, à l'occasion de la fête des aînés de Kurtzenhouse. Une belle première envolée, pleine d'émotions et de fierté ! Et comme ils ont pris goût à la scène, une deuxième prestation a eu lieu en avril, cette fois dans une crèche à Herrlisheim, pour le plus grand bonheur des petits spectateurs… et des parents !

Les répétitions ont lieu **tous les mardis de 17h à 18h** à la salle culturelle de Kurtzenhouse.

Nos portes sont grandes ouvertes, alors si vos enfants ou petits-enfants souhaitent découvrir et s'initier au folklore alsacien dans une ambiance conviviale, nous serons ravis de les accueillir !

Inscriptions & renseignements :
Sabrina MARTEAU
06 45 44 82 88
Sarah WERLE
06 85 07 59 80

Une belle énergie souffle chez les Schwalme !

Et parce qu'il n'y a pas d'âge pour s'initier au folklore, le groupe des adultes se retrouve **chaque jeudi à 20h30** à la salle culturelle. Débutants, curieux ou expérimentés, tout le monde est le bienvenu !

Pour suivre les prochaines dates et temps forts, ou nous contacter par message, retrouvez-nous sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram : ***Groupe folklorique D'Schwalmle***

Renseignements :
Eddy VOLTZENLOGEL
06 66 08 14 48

Club « Bon Accueil »

1. Assemblée générale

Elle a eu lieu le vendredi 21 février 2025, suivie de la traditionnelle tarte flambée. Le club compte actuellement 66 membres.

2. Sorties marches

Elles ont lieu, le 1er lundi du mois à 14h à l'Espace « La Forêt » de Gries et le 3ème lundi du mois à 14h à la Mairie de Kurtzenhouse.

Le 17 mars 2025, les marcheurs se sont défoulés dans la forêt de Brumath à la découverte des tumulus, sous la houlette d'un guide local qui a dévoilé leurs multiples emplacements bien camouflés.

Le 16 avril 2025, c'est à Buswiller, avec le guide Jean-Georges, que les marcheurs ont pris le départ d'un circuit de 10 km, avec de magnifiques paysages et un petit arrêt photo devant le « Royal Palace ».

Après-midi cafés-gâteaux

Ils ont lieu les 2ème mercredi du mois à 14h à la salle culturelle de Kurtzenhouse et sont animés par différents jeux de société.

Contact
Edouard MULLER, Président
06 77 34 05 38
cba67240@gmail.com

Football-Club

La fin de saison approche à grands pas : une année de mise en place, riche en émotions, avec un énorme travail a été fourni par le comité, les bénévoles et les joueurs afin de structurer le club et le rendre sain.

La capacité d'aligner, sans contrainte, trois équipes séniors masculins et une équipe féminine, toute la saison, est une conséquence de la bonne atmosphère et la bonne dynamique du club.

Tout au long de l'année, des évènements importants ont rythmé la vie du club : soirée Halloween, soirée Années 80, cérémonie du ballon en chocolat, chasse aux œufs. Nos évènements sont aussi l'occasion de profiter du « Sadale » : construit par les bénévoles du club dans le passé et qui fait aujourd'hui la fierté du club ! N'hésitez pas à nous rendre visite pour découvrir ce magnifique lieu à l'occasion d'un match.

Agenda

Bal de la Fête Nationale

dimanche 13 juillet 2025
à partir de 19h

85ème anniversaire du Club

08, 09 et 10 août 2025

REJOINS NOUS !

Le Football-club de Gries est un des rares clubs du secteur impliqué dans la pratique du foot féminin !

Viens découvrir cette pratique dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Contact : Carla 06 72 26 36 18

Alexia 06 34 10 57 78

ASA : Clap de fin pour une saison exceptionnelle

Au terme d'une saison intense, pleine de défis et de rebondissements, l'ASA continue de progresser d'année en année en Pro B !

Après une première partie de saison en dents de scie, l'équipe a su trouver son rythme, portée par l'expérience du coach Nebojsa Bogavac et la montée en puissance d'un collectif soudé. Match après match, l'ASA a gagné en confiance.

Coupe de France : ¼ de finaliste avec une défaite de très peu (64-65) contre la JL Bourg (pensionnaire de pro A) avec auparavant 2 belles victoires en 1/16ème de finale contre Châlons sur Saône (pro A) et en 8ème de finale contre Roanne.

Résultats du championnat : 38 matchs, 22 victoires et 16 défaites.

Elle va se hisser à la 6ème place du classement, synonyme de qualification pour les **Play-offs.** Qualifiées pour la 3ème fois en seulement 4 ans d'existence, elle va s'imposer en ¼ de finale avec une victoire en 2 matchs contre Pau-Orthez, un club mythique du basket français.

En ½ finale, elle sera victorieuse en 3 matchs contre Vichy. En finale, la marche sera un peu trop haute contre Le Portel qui joue en pro A depuis 9 ans. Cette équipe a prouvé que sa place parmi les meilleurs n'est pas un hasard, mais bien le fruit du travail collectif de l'ASA.

Et comment ne pas mentionner la « Forest Arena », bouillante à chaque match avec un public fidèle et toujours plus nombreux.

Pour clore la saison, les principaux acteurs se sont réunis pour célébrer la fin de cette belle aventure. Un moment de partage, de sourires et d'émotions pour remercier tous ceux qui font battre le cœur de l'ASA et en particulier les joueurs, les entraîneurs et tous les staffs.

Bilan de la saison 2024/2025 pour les équipes amateurs

La **Prénationale masculine** de l'ASA Gries/Oberhoffen signe une belle saison ! Portée par un groupe investi et déterminé, l'équipe a su enchaîner les performances pour se maintenir dans la partie haute du classement. Une progression constante qui reflète le sérieux du travail mené cette année… et qui promet encore de belles choses pour la saison prochaine !

Après un très bon début de saison, l'**équipe Espoirs** a terminé 1ère de la première phase. La 2ème partie de saison, disputée en poule haute, a été plus compliquée, avec de nombreuses défaites et une 9ème place au classement. Malgré cela, l'équipe a su se remobiliser pour aller battre Boulazac à l'extérieur en 1/8 de finale. Malheureusement, leur parcours s'arrête en 1/4 de finale face à Antibes, au terme d'un match disputé jusqu'au bout.

Toujours du côté du Centre de Formation, les **U18 Elite** ont réalisé une saison exceptionnelle. Un groupe dynamique, soudé et ambitieux qui a comptabilisé le meilleur bilan de l'histoire de notre centre depuis son existence avec pas moins de 12 victoires en 20 matchs.

Jusqu'à la dernière journée ils auront bataillé pour obtenir la première place de leur championnat. Tombés face à une équipe de l'Elan Chalon (club de l'Elite du basket français) solide, celle-ci leur a échappé de seulement 9 petits points. Ce groupe a également remporté le titre de Champion de France UNSS en mars dernier dans la Creuse, en représentant le SEM de Walbourg, lycée d'accueil de notre centre de formation.

Quelle saison pour l'équipe **U13 Région** !

Invaincus lors de la première phase, nos jeunes ont affiché une régularité et une envie exemplaire tout au long de l'année. Leur parcours remarquable les mène aujourd'hui jusqu'en finale régionale, une belle récompense pour ce collectif prometteur.
L'équipe U13 Région reflète au général l'évolution des jeunes équipes qui gagnent en maturité sur le terrain saison après saison.

Des U13 jusqu'aux Espoirs, les résultats témoignent du travail sérieux mené par les joueurs, les coachs et la formation ASA dans son ensemble. L'avenir s'annonce prometteur… et cette génération a déjà de belles pages à écrire !

La future saison se prépare

Si vous souhaitez rejoindre le club pour la nouvelle année sportive, n'hésitez pas à prendre des renseignements :

- Enfants de 4 à 11 ans (nés entre 2014 et 2021)
  minibasket-gries@asa-basket.fr
- Enfants de 12 ans et plus (à partir de 2013)
  gries-o@asa-basket.fr

ou au bureau de l'Association au 03 88 72 19 35 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Informations sur le site
www.asa-basket.fr
ou sur les réseaux sociaux.

Club « Pleine Forme Gries »

Reprise le lundi 08 septembre 2025 avec une large palette d'activités pour garder la forme

Le club propose des activités sportives de loisir dont le but est d'améliorer et d'entretenir la condition physique.

Parmi les nouveautés : sclup&flow (un mix de yoga, pilates, abdo) et Fresselmix (cardio boxe, step, ...).

Lundi 18h30 : RENFORCEMENT MUSCULAIRE

(abdo -posture-équilibre)

Lundi 19h45 : CIRCUIT TRAINING

Mardi 14h00 : GYM SENIOR

Mardi 15h10 : ATELIER DOS/ABDOS PROFONDS

Mardi 19h30 : SCULPT&FLOW (Yoga-Pilates-abdo)

Mercredi 19h00 : FRESSEL MIX

Mercredi 20h05 : TOTAL BODY

Informations pratiques

Mairie et Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture au public durant l'été

Du mardi 15 juillet 2024 au vendredi 22 août 2025, l'accueil de la mairie et l'agence postale communale seront ouverts au public :

- lundi et mardi de 8h à 12h,
- mercredi et jeudi de 14h à 18h,
- vendredi de 8h à 12h.

Reprise des horaires habituels à partir du lundi 25 août 2025.

Nous restons joignables par mail (mairie@gries.fr) et par téléphone (03 88 72 42 62).

Battues de chasse

A chaque battue (sortie collective), une signalisation réglementaire est mise en place avec l'aide de panneaux portant l'inscription « Chasse en cours ».

Lots n° 1 et 3 : Dimanche 02, 09, 16 et 23 novembre 2025
07 et 21 décembre 2025

Lors des battues dans ces lots, un arrêté municipal interdit la circulation (piétons, cyclistes, cavaliers) sur les sentiers existants dans les enceintes chassées et signalées.

Lot n° 2 : Dimanche 23 novembre 2025

Il est recommandé aux promeneurs et autres usagers d'être vigilants.

Service de portage de repas de l'ABRAPA

Envie de manger sain et varié sans cuisiner ?

L'Abrapa est une Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique. Depuis 1961, elle propose une gamme complète de services d'aide à la personne.
Sans engagement, l'Abrapa peut livrer à domicile des repas équilibrés (classiques ou adaptés selon votre régime : sans sel, diabétique, …) au rythme de votre choix (menu de midi, plat de midi, menu du soir, ...).
Elaborés par une diététicienne, les repas sont cuisinés en privilégiant les produits de saison et les producteurs locaux. Pour un menu (entrée, plat et dessert), le coût varie entre 8€20 et 9€70 selon vos revenus auquel s'ajoute un forfait livraison de 5 € par repas (déduction ou crédit d'impôts de 50 %).

Renseignements et tarifs au 03 88 37 22 31
Aides financières possibles - Visite à domicile si besoin

La lutte contre les feux dans le Bas-Rhin

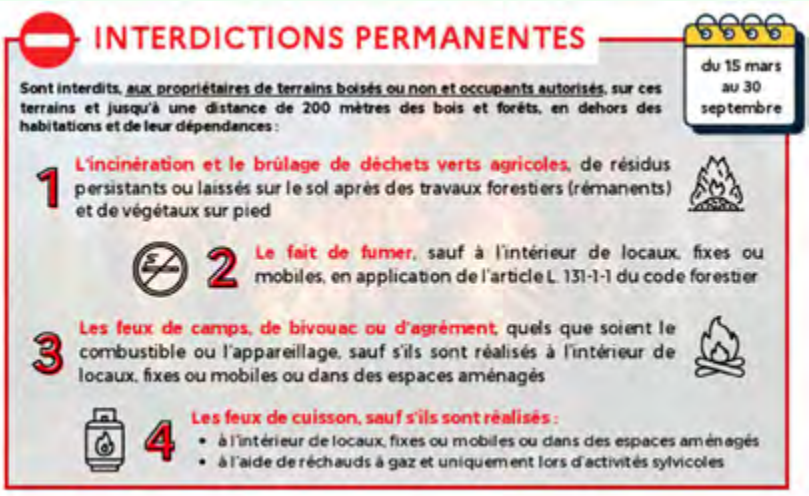

Pour consulter l'arrêté préfectoral et retrouver les éventuelles restrictions complémentaires, **scannez ce QR code**

https://www.bas-rhin.gouv.fr/

Le conciliateur de justice

Son rôle et son fonctionnement

Gratuit, bénévole et impartial : Le conciliateur est un auxiliaire de justice assermenté, intervenant à titre bénévole, ayant pour mission de favoriser un règlement amiable de différends civils (voisinage, loyers, consommation, ...). Sa démarche est confidentielle et sans recours au Tribunal.

Comment le joindre ?

Maison des Services - France Services de Bischwiller
48 rue Georges Clémenceau 67240 BISCHWILLER
Permanence le 3ème jeudi du mois de 14h à 17h

Renseignements et
prise de rendez-vous obligatoire
au 03.88.53.73.73

Vie économique

Vous êtes une entreprise et vous venez de vous installer à Gries, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour être référencée dans le prochain bulletin municipal et sur le site internet de la commune.

Par ailleurs, votre entreprise s'est vue décerner un prix ou une distinction en matière d'innovation, n'hésitez pas à faire parvenir à la mairie un article/message pour être valorisé dans un prochain bulletin municipal, si vous le souhaitez.

Entreprises nouvellement implantées à Gries

Educateur canin Diplômé d'Etat

Accompagnement personnalisé, aide à la construction d'une relation
Habilité à faire passer les attestations d'aptitude requises pour la délivrance du permis de détention des chiens de catégorie
M. Raphaël NEUMEYER ✆ 06.34.24.19.52
educateur.canin@hotmail.com

L'Instant douceur by Laureen - 87 rue de Bischwiller

Epilations, massage et bien-être, onglerie, extension de cils, beauté du regard, maquillage
✆ 07.81.31.82.76 ou prise de rendez-vous sur Planity

Commerces ambulants

L'Aube des Délices
Maitre boulanger - Pain, viennoiserie, snacking
✆ 06.14.83.67.22 - aubedesdelices@gmail.com
Le vendredi de 6h à 14h

Angkor Food Truck
Spécialités asiatiques
✆ 06.41.92.45.48
Le vendredi de 17h à 20h

« Marche solidaire pour Nora » organisée par le Conseil Municipal des Enfants

GRIES'INFOS

Directeur de la publication : Eric HOFFSTETTER
Rédaction : Equipe Communication
Impression : Parmentier Imprimeurs
Infographie : Carine STURNY
Dépôt légal : Juillet 2025
Crédits photos : Commune de Gries
Contact : mairie@gries.fr
ISSN 3040-1461

PARMENTIER IMPRIMEURS

IMPRIM'VERT®

Par respect pour l'environnement, ce document est imprimé sur du papier sans chlore, avec des encres écoresponsables.